

Tunis, le 30 avril 2007

A MONSIEUR LE PRESIDENT DIRECTEUR GENERAL DE L'ARAB TUNISIAN LEASE

OBJET : RAPPORTS GENERAL ET SPECIAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR
LES ETATS FINANCIERS ARRETES AU 31 DECEMBRE 2006

En exécution de notre mission de commissariat aux comptes au titre de l'exercice 2006, nous avons l'honneur de vous faire parvenir ci-joint notre rapport général et notre rapport spécial destinés aux actionnaires de l'*Arab Tunisian Lease* sur les états financiers arrêtés au 31 décembre 2006.

En vous en souhaitant bonne réception, nous vous prions de croire, Monsieur le Président Directeur Général, à l'expression de notre haute considération.

Deloitte. Ahmed Mansour & Associés
Ahmed MANSOUR

Générale d'Expertise et de Management
Abderrazak GABSI

SOMMAIRE

	PAGE
1. Opinion sur les états financiers arrêtés au 31 décembre 2006	3
2. Rapport spécial des commissaires aux comptes au titre de l'exercice clos au 31 décembre 2006	8
3. Etats financiers arrêtés au 31 décembre 2006	10
4. Classement des actifs en fonction des risques encourus et calcul du ratio de couverture de ces risques au 31 décembre 2006	48
5. Analyses supplémentaires effectuées sur les comptes de l'Arab Tunisian Lease conformément aux circulaires de la Banque Centrale de Tunisie.	51

OPINION SUR LES ETATS FINANCIERS ARRETES AU 31 DECEMBRE 2006

Ahmed Mansour & Associés
51 Avenue Aboulbaba El Ansari
El Menzah VI
2091 - Tunis
Tunisia

Générale d'Expertise et de Management
11, Av Abderrahmane Azzam
Montplaisir
1002 Tunis
Tunisia

Tel: +216 71 755 755
Fax: +216 71 766 692
www.deloitte.com

Tél : +216 71 849 922
Fax : +216 71 847 460
www.gem.com.tn

Tunis, le 30 avril 2007

A Messieurs les Actionnaires de l'ARAB TUNISIAN LEASE

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale Ordinaire du 26 mai 2006, nous avons l'honneur de vous présenter notre rapport général sur les comptes annuels de l'exercice 2006.

1. Nous avons procédé à l'audit des états financiers ci-joints de l'*Arab Tunisian Lease (ATL)*, comprenant le bilan au 31 décembre 2006, ainsi que de l'état de résultat, l'état de flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, et les notes contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives.

Ces états financiers ont été arrêtés sous la responsabilité du conseil d'administration de la société. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne relatif à l'établissement, et la présentation sincère d'états financiers ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, le choix et l'application de méthodes comptables appropriées, ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

2. Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états financiers sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les Normes Internationales d'Audit. Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux règles d'éthique et de planifier et de réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en oeuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournies dans les états financiers. Le choix des procédures relève de notre jugement professionnel, de même que l'évaluation du risque que les états financiers contiennent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. En procédant à ces évaluations du risque, nous prenons en compte le contrôle interne en vigueur dans l'entité relatif à l'établissement et la présentation sincère des états financiers afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci. Un audit comporte également notre appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

3. Dans le cadre de notre mission de co-commissariat aux comptes, nous avons procédé à l'examen du système de contrôle interne de la société. Le rapport d'évaluation correspondant a été remis sous forme de projet à la direction générale de votre société le 09 décembre 2006, et sous sa forme définitive le 26 avril 2007. Il fait partie intégrante du présent rapport.

4. Nous avons vérifié l'observation par l'*Arab Tunisian Lease* de la convention comptable de la permanence des méthodes. A ce sujet, nous avons relevé ce qui suit :

- Antérieurement à l'exercice 2006, les comptes courants fusionnés en intérêts, ouverts au nom de l'ATL auprès d'un même établissement bancaire étaient présentés séparément au niveau des actifs et des passifs du bilan. Au cours de l'exercice audité, les soldes desdits comptes ont été compensés et présentés sous la même rubrique. Les liquidités et équivalents de liquidités ainsi que les concours bancaires et autres passifs financiers au titre de l'exercice 2005 ont été retraités pour les besoins de la comparabilité.
- Les emprunts libellés en monnaies étrangères, ayant fait l'objet d'une couverture contre les risques de change, étaient comptabilisés et présentés aux passifs au cours de change à la date du tirage. A partir de 2006, ces emprunts sont actualisés au cours de change en vigueur à la date de clôture, le risque encouru étant couvert par le fonds de péréquation de change est constaté parmi les autres actifs financiers. Rétroactivement, les données de l'exercice 2005 ont été retraitées pour les besoins de la comparabilité.

5. Les comptes de l'*Arab Tunisian Lease* arrêtés au 31 décembre 2005 ont été audité et certifiés sans réserves par notre confrère KPMG. Ainsi, les soldes d'ouverture de l'exercice 2006 n'ont pas fait l'objet, de notre part, de diligences particulières.

6. Nos travaux ont été limités par :

- L'absence de procédures de vérification matérielle des immobilisations données en location. Cette omission constitue un cas d'inobservation, par l'*Arab Tunisian Lease*, des dispositions de l'article 17 de la loi n°96-112 du 30 décembre 1996.

Il en est de même des effets en portefeuille qui n'ont pas donné lieu à un inventaire physique exhaustif à la date de clôture. Les travaux de rapprochement entrepris par la société n'ont pas été achevés à ce jour.

- L'indisponibilité de rating et/ou d'informations actualisées sur la situation financière des relations de l'*Arab Tunisian Lease*, dont les engagements auprès du secteur se situent au delà des seuils fixés par l'article 2 de la circulaire 2001-12 de la Banque Centrale de Tunisie.
- L'absence de réponses, de trois avocats mandatés par la société, à nos demandes d'informations sur les litiges en cours et les risques financiers s'y rattachant.

7. Nous avons assisté à l'inventaire physique des caisses et des immobilisations propres de la société en date du 29 décembre 2006.

8. Nous avons procédé à l'appréciation des risques inhérents aux engagements de la clientèle de l'*Arab Tunisian Lease* et à ses participations, conformément aux normes comptables applicables et aux dispositions légales et réglementaires, notamment celles énoncées par les circulaires de la Banque Centrale de Tunisie n°91-24, 93-23, 99-04 et 2001-12 datées respectivement du 17/12/1991, du 30/07/1993, du 19/03/1999 et du 04/05/2001.

Les risques liés aux engagements de la clientèle et aux participations et devant donner lieu à une couverture par des provisions pour dépréciation portent sur 14.563 mdt, au 31 décembre 2006, dont 290 mdt au titre des participations. En couverture des mêmes risques, l'*Arab Tunisian Lease* a constitué des provisions pour 12.632 mdt réparties, au cas par cas, sur les créances et les participations et a réservé des agios pour 1.930 mdt.

Nous estimons, en conséquence, que les provisions constituées et les agios réservés par l'*Arab Tunisian Lease* couvrent, au 31/12/2006, raisonnablement les risques inhérents aux engagements de sa clientèle et à ses participations.

9. Nous avons accompli les diligences se rapportant à la pondération des actifs de l'*Arab Tunisian Lease* (classement) en conformité avec les normes professionnelles généralement acceptées et les termes des circulaires de la B.C.T précitées.

Les actifs pondérés de l'*Arab Tunisian Lease* portent au 31 décembre 2006 sur 153.668 mdt dont 10.815 mdt au titre des engagements hors bilan et représentent 90% du total du bilan et des éléments hors bilan de la société, diminués des avances de la clientèle, des quotes-parts des produits constatés d'avance, ainsi que des provisions constituées et des agios réservés au 31 décembre 2006. Les fonds propres de la société totalisent 22.244 mdt et représentent environ 14,5 % du total des actifs pondérés.

10. En application des normes professionnelles généralement acceptées et des termes des circulaires de la B.C.T précitées, nous avons procédé à l'étude, au cas par cas, de 81,87% des engagements de la clientèle et des participations. Notre étude a couvert 1.054 cas portant sur 141.518 mdt par rapport à un total de 172.850 mdt.

La répartition par classe desdits engagements se présente au 31/12/2006 comme suit :

Engagements courants (0)	Engagements nécessitant un suivi particulier (1)	Engagements incertains (2)	Engagements préoccupants (3)	Engagements compromis (4)
131.331 mdt	22.326 mdt	1.428 mdt	824 mdt	16.941 mdt

11. Par référence aux circulaires de la B.C.T précitées, nous avons procédé à l'étude de la division des risques et avons constaté que les engagements pondérés de 7 relations dépassent individuellement le seuil de 5% des fonds propres sans que leur total n'atteigne la limite de 5 fois les fonds propres de l'*Arab Tunisian Lease*. Nous avons constaté également qu'aucun engagement pondéré ne dépasse individuellement le seuil de 15% des fonds propres et qu'aucune relation ne présente individuellement un engagement pondéré supérieur à 25% des fonds propres de la société.

En application des termes des mêmes circulaires de la B.C.T, nous avons procédé à l'étude de la division des risques relatifs aux engagements des membres du Conseil d'Administration et des actionnaires possédant plus de 10% du capital social. Il appert que le total de ces engagements est inférieur à la limite fixée par les textes de référence ci-dessus visés.

12. Compte tenu des diligences que nous avons accomplies, et sous réserve de ce qui est mentionné aux paragraphes 5 et 6 ci-dessus, nous estimons que les états financiers arrêtés au 31 décembre 2006 de la société *Arab Tunisian Lease*, tels qu'ils figurent aux pages 10 à 47 de notre rapport, présentent sincèrement dans tous leurs aspects significatifs, la situation financière de la société *Arab Tunisian Lease* au 31 décembre 2006 ainsi que la performance financière et les flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux normes comptables généralement acceptées.

13. Sans remettre en cause l'opinion exprimée dans le paragraphe 12 ci-dessus, nous estimons utile d'attirer l'attention sur les points suivants :

- Les dotations allouées au fonds social par les Assemblées Générales Ordinaires statuant sur les comptes clos au 31 décembre 2000, 2001, 2002 et 2003 pour un total de 110 000 DT ont été intégralement employées à fonds perdus en faveur du personnel de la société. Ces emplois doivent faire l'objet, à titre de régularisation, d'une approbation expresse lors de la prochaine assemblée.
- L'*Arab Tunisian Lease* a fait l'objet, à la fin de l'exercice 2006, d'un contrôle fiscal approfondi au titre des exercices 2003, 2004 et 2005, portant sur l'impôt sur les sociétés, les acomptes provisionnels, la taxe sur la valeur ajoutée, la retenue à la source, la TFP, le FOPROLOS, la TCL et les droits d'enregistrement et de timbre. En date du 24 avril 2007, la société a été notifiée des résultats dudit contrôle et a décidé d'en contester le contenu.

14. En application des dispositions de l'article 266 du Code des Sociétés Commerciales, nous avons procédé à l'examen du rapport du Conseil d'Administration destiné à l'Assemblée Générale.

Les informations sur les comptes contenues dans ledit rapport n'appellent pas de notre part de remarques particulières.

15. En application des dispositions de l'article 19 du décret n°2001-2728 du 20 novembre 2001, nous avons procédé aux vérifications portant sur la conformité de la tenue des comptes des valeurs mobilières émises par la société avec la réglementation en vigueur. Nous n'avons pas d'observations à formuler à ce sujet.

Deloitte. Ahmed Mansour & Associés
Ahmed MANSOUR

Générale d'Expertise et de Management
Abderrazak GABSI

**RAPPORT SPECIAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES AU TITRE
DE L'EXERCICE CLOS AU 31 DECEMBRE 2006**

Tunis le 30 avril 2007

Messieurs les actionnaires de l' *Arab Tunisian Lease*

En application des dispositions de l'article 29 de la Loi n° 65-2001 du 10 juillet 2001 relative aux établissements de crédit et de l'articles 200 du Code des Sociétés Commerciales, nous avons l'honneur de vous informer que votre conseil d'administration ne nous a avisé d'aucune convention conclue par la société entrant dans le domaine d'application des articles précités.

A l'occasion de nos travaux de commissariat aux comptes, nous n'avons pas relevé de conventions conclues par la société visées par les textes de loi sus-indiqués.

Deloitte. Ahmed Mansour & Associés
Ahmed MANSOUR

Générale d'Expertise et de Management
Abderrazak GABSI

ETATS FINANCIERS ARRÊTES AU 31/12/2006

ARAB TUNISIAN LEASE
(ATL)

BILAN - ACTIFS

(Montants exprimés en dinars)

	Notes	31 décembre 2006	31 décembre 2005
ACTIFS NON COURANTS			
Actifs immobilisés			
Immobilisations propres incorporelles	4	135 188	114 727
Moins : amortissements		-114 314	-109 707
		20 875	5 020
Immobilisations propres corporelles	4	5 131 822	5 101 417
Moins : amortissements		-1 465 530	-1 160 887
		3 666 292	3 940 530
Immobilisations en leasing	5	334 615 389	308 546 521
Moins : amortissements		-192 269 600	-176 994 053
Moins : provisions		-3 886 867	-3 000 011
		138 458 921	128 552 458
Immobilisations financières	6	9 029 544	8 044 132
Moins : provisions		-326 938	-223 526
		8 702 606	7 820 606
Total des actifs immobilisés		150 848 693	140 318 614
Autres actifs non courants		306 410	267 282
Total des actifs non courants		151 155 103	140 585 896
ACTIFS COURANTS			
Clients et comptes rattachés	7	13 547 826	17 029 275
Moins : provisions et agios réservés		-10 477 087	-11 229 821
		3 070 739	5 799 454
Autres actifs courants	8	1 222 094	1 230 728
Moins : provisions		-566 299	-42 944
		655 795	1 187 784
Autres actifs financiers	9	3 288 837	1 316 792
Moins : provisions		-93 859	-98 200
		3 194 978	1 218 592
Liquidités et équivalents de liquidités	10	2 212 879	1 784 690
Total des actifs courants		9 134 392	9 990 520
TOTAL DES ACTIFS		160 289 495	150 576 416

(Voir les notes ci-jointes afférentes aux états financiers)

ARAB TUNISIAN LEASE
(ATL)

BILAN - CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS

(Montants exprimés en dinars)

	Notes	31 décembre 2006	31 décembre 2005
CAPITAUX PROPRES			
Capital social		10 000 000	10 000 000
Réserves		10 241 820	10 241 820
Résultats reportés		1 521 461	1 511 245
Total des capitaux propres avant résultat de l'exercice	11	21 763 281	21 753 065
Résultat de l'exercice		2 287 139	1 310 217
Total des capitaux propres avant affectation	11	24 050 420	23 063 282
PASSIFS			
Passifs non courants			
Emprunts	12	90 337 028	80 894 728
Provisions pour risques et charges		229 467	262 966
Autres passifs non courants		100 000	100 000
Total des passifs non courants		90 666 494	81 257 694
Passifs courants			
Fournisseurs et comptes rattachés	13	11 438 584	9 457 545
Autres passifs courants	14	6 705 977	6 395 622
Concours bancaires et autres passifs financiers	15	27 428 020	30 402 274
Total des passifs courants		45 572 581	46 255 441
Total des passifs		136 239 075	127 513 135
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES ET DES PASSIFS		160 289 495	150 576 416

(Voir les notes ci-jointes afférentes aux états financiers)

ARAB TUNISIAN LEASE
(ATL)

ETAT DE RESULTAT (Montants exprimés en dinars)	Notes	Exercice clos le 31 décembre 2006	Exercice clos le 31 décembre 2005
Produits d'exploitation			
Revenus bruts de leasing		80 409 358	75 701 770
Intérêts de retard et autres produits d'exploitation		600 921	655 379
Dotations aux amortissements des immob en leasing		-65 065 917	-60 733 617
Variation des produits réservés		173 997	-48 935
Variation des intérêts de retards réservés		85 547	-60 407
Total des produits d'exploitation	16	16 203 907	15 514 190
Charges financières nettes	17	-7 755 363	-7 852 320
Produits des placements	18	470 658	538 973
Total des revenus nets de leasing		8 919 203	8 200 843
Charges d'exploitation			
Charges de personnel	19	1 872 831	2 214 651
Autres charges d'exploitation	20	1 235 369	1 246 347
Dotations aux amortissements des immobilisations propres	21	459 992	471 006
Dotations nettes aux provisions et résultat des créances radiées	22	2 221 839	2 430 685
Dotations aux provisions pour dépréciation des titres		67 000	130 686
Total des charges d'exploitation		5 857 031	6 493 375
RESULTAT D'EXPLOITATION		3 062 171	1 707 468
Autres gains ordinaires		163 434	186 393
Autres pertes ordinaires		-234 581	-111 875
RESULTAT DES ACTIVITES ORDINAIRES AVANT IMPOT		2 991 025	1 781 985
Impôt sur les sociétés	23	-703 886	-471 769
RESULTAT NET DE L'EXERCICE	24	2 287 139	1 310 217

(Voir les notes ci-jointes afférentes aux états financiers)

ARAB TUNISIAN LEASE
(ATL)

ETAT DE FLUX DE TRESORERIE
(Montants exprimés en DT)

	Notes	Exercice clos le 31 décembre 2006	Exercice clos le 31 décembre 2005
FLUX DE TRESORERIE LIES A L'EXPLOITATION			
Encaissements clients		99 569 364	90 814 074
Décaissements leasing		-88 502 576	-71 839 748
Encaissements autres que leasing	26	48 227 222	27 440 545
Décaissements autres que leasing	27	-50 146 943	-27 127 903
Décaissements personnel	28	-1 037 713	-1 365 721
Intérêts payés	29	-7 340 217	-7 078 004
Intérêts perçus	30	198 382	130 777
Impôts et taxes payés à l'Etat	31	-3 587 530	-5 114 340
Flux de trésorerie provenant de (affectés à) l'exploitation		-2 620 011	5 859 680
FLUX DE TRESORERIE LIES AUX ACTIVITES D'INVESTISSEMENT			
Décaissements provenant de l'acquisition d'immobilisations propres	32	-46 515	-166 869
Encaissements provenant de la cession d'immobilisations propres		1 650	52 400
Décaissements provenant de l'acquisition d'immobilisations financières		-1 150 000	-1 800 000
Encaissements provenant de la cession d'immobilisations financières		224 834	365 480
Flux de trésorerie affectés aux activités d'investissement		-970 030	-1 548 989
FLUX DE TRESORERIE LIES AUX ACTIVITES DE FINANCEMENT			
Dividendes et autres distributions		-1 171 682	-1 520 909
Encaissements provenant des emprunts	33	70 372 858	64 669 007
Remboursement des emprunts	34	-65 185 336	-67 861 216
Flux de trésorerie provenant (affectés à) des activités de financement		4 015 840	-4 713 118
Variation de trésorerie		425 799	-402 426
Trésorerie au début de l'exercice	10 & 15	1 608 486	2 010 912
Trésorerie à la clôture de l'exercice	10 & 15	2 034 285	1 608 486

(Voir les notes ci-jointes afférentes aux états financiers)

**NOTES AUX ETATS FINANCIERS
DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2006**

NOTE N°1 : PRESENTATION DE L'ENTREPRISE

L'ARAB TUNISIAN LEASE « ATL » est une société anonyme de droit tunisien constituée le 4 décembre 1993 avec un capital de 10.000.000 Dinars Tunisiens (DT) divisé en 1.000.000 actions de 10 DT chacune entièrement libérées.

La société a pour objet, le financement des opérations de leasing portant sur des biens mobiliers à usage industriel et professionnel ainsi que sur les biens immobiliers et toutes autres opérations se rattachant directement ou indirectement à son objet principal.

L'activité de la société est régie par la loi n°2001-65 du 10 juillet 2001 relative aux établissements de crédit. Elle est également régie par les dispositions de la loi n°94-89 du 26 juillet 1994 relative au leasing et la loi n°94-90 du 26 juillet 1994 portant dispositions fiscales du leasing.

En 1997, l'ATL a été introduite au premier marché de la cote de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis (BVMT) par voie de mise en vente à un prix minimal. La diffusion des titres dans le public a porté sur 20% du capital social.

La structure du capital se présente, au 31/12/2006, comme suit :

Actionnaires	Nombre d'actions et de droits de vote	Montant en Dinars	% du capital et des droits de vote
Arab Tunisian Bank	225 124	2 251 240	22.5%
Banque Nationale Agricole	100 000	1 000 000	10.0%
Mac Excellence FCP	99 135	991 350	9.9%
SPDIT SICAF	46 950	469 500	4.7%
Mr Mohamed Sadok DRISS	37 500	375 000	3.8%
SEFINA SICAF	37 500	375 000	3.8%
Pireco Petroleum Industriel	30 000	300 000	3.0%

**NOTE N°2 : RESPECT DES NORMES COMPTABLES TUNISIENNES,
BASES DE MESURE ET PRINCIPES COMPTABLES SPECIFIQUES**

Les états financiers de l'ATL sont arrêtés au 31 décembre 2006 par référence aux normes comptables tunisiennes.

Les bases de mesure et les principes comptables spécifiques utilisés pour l'établissement de ces états financiers se résument comme suit :

1. Immobilisations en leasing (destinées à la location)

A l'exclusion de celles non mises en force, les immobilisations en leasing sont comptabilisées à l'actif du bilan à leur coût d'acquisition y compris les frais et droits leurs afférents et sont amorties, en vertu de l'article 48 du code de l'IRPP & IS selon les tableaux de remboursement des contrats de leasing (amortissement financier).

Les immobilisations non encore mises en force, figurent au bilan pour leurs valeurs engagées, dans un compte « Immobilisations leasing en cours » et ne donnent lieu à la comptabilisation d'aucune charge d'amortissement, ni de loyer.

Par ailleurs, et en cas d'impayé et par conséquent la classification du client en tant que client douteux selon la circulaire de la Banque Centrale de Tunisie, les immobilisations en leasing font l'objet d'une provision pour dépréciation et ce sur le montant de l'encours financier à la date de classification.

2. Immobilisations exploitées par la société

Les immobilisations corporelles et incorporelles exploitées par la société figurent à l'actif pour leur coût d'acquisition et sont amorties sur leur durée de vie estimée selon le mode linéaire, sauf en ce qui concerne le matériel informatique lequel est amorti selon le mode dégressif.

Les taux retenus sont les suivants :

- Logiciels	3 ans	33.3%
- Immeubles sur 50 ans	50 ans	2%
- Immeubles sur 20 ans	20 ans	5%
- Matériel de transport	5 ans	20%
- Mobilier et matériel de bureau	10 ans	10%
- Agencements, aménagements, installations	10 ans	10%
- Matériel informatique	7 ans	35.7%

3. Couverture des risques

La couverture des risques de crédits est assurée par la constitution de provisions pour dépréciation des comptes clients, compte tenu des risques inhérents à chaque client. Ces provisions sont estimées par référence aux dispositions des circulaires n°91-24 et 99-04 de la Banque Centrale de Tunisie (BCT).

Les provisions résultant de l'application des circulaires précitées sont déterminées en appliquant les taux de provision par classe sur les risques bruts diminués de l'évaluation correspondante des garanties détenues sur les clients (garantie réelle) et de la valeur du bien en leasing (garantie matérielle).

Le risque brut correspond à l'engagement du client (encours + impayés « créance ») ajusté par les agios et intérêts réservés. La créance sur les clients est composée du principal, des agios (la marge sur les loyers), des intérêts de retard et des autres facturations « Notes de débit » (frais de déplacement, frais de rejet, remboursement de frais, etc.).

Le taux de provision est déterminé selon la classe de risque du client, et la classification est faite à la fois selon l'âge de la créance et selon la situation du client (exp. contentieux : jugement en exécution ou recours sur le fond).

Classification	Taux provision
- Classe 0 : actif courant (A) : âge < 30j	: 0%
- Classe 1 : actif nécessitant un suivi particulier (B1) : 31<âge<90j	: 0%
- Classe 2 : actif incertain (B2) : 91<âge<180j	: 20%
- Classe 3 : actif préoccupant (B3) : 181<âge<360j	: 50%
- Classe 4 : actif compromis (B4) : âges > 360j ou en contentieux (présence d'un jugement)	: 100%

Les taux correspondent aux minimums de provisions à appliquer prévus par la BCT.

Les garanties réelles comprennent les cautions bancaires, les actifs financiers affectés, les dépôts de garantie et les hypothèques inscrites.

Les garanties matérielles admises en déduction correspondent à la valeur ajustée du matériel en leasing. Les principes retenus pour l'évaluation du bien en location sont les suivants :

- Matériel standard : Valeur d'origine avec une décote de 20% par an d'âge
- Matériel spécifique : Valeur d'origine avec une décote de 40% par an d'âge
- Immeubles : Valeur d'origine avec une décote de 5% par an d'âge

La dotation nette de la période est déterminée sur la base d'une classification exhaustive des engagements arrêtés à la date de clôture de l'exercice. Elle est ensuite répartie entre les immobilisations en leasing (ou encours) et les créances clients (impayés).

4. Comptabilisation des revenus

Les loyers sont facturés aux clients et comptabilisés mensuellement ou trimestriellement d'avance. A la fin de l'exercice, il est procédé à une régularisation pour constater les produits perçus ou comptabilisés d'avance.

Les pré-loyers sont calculés sur la base des avances et acomptes consentis aux fournisseurs et pendant la période antérieure à la date de mise en force. Ils correspondent aussi aux revenus couvrant la période allant de la date de mise en force jusqu'à la première échéance.

Les intérêts de retard sont facturés et comptabilisés périodiquement.

Par ailleurs, les intérêts (agios et intérêts de retards) inclus dans les loyers courus, non encaissés, sont déduits des revenus et classés au bilan en tant que produits réservés, venant en déduction de la rubrique « clients et comptes rattachés ». Cette méthode de comptabilisation ne concerne que les actifs classés en B2, B3 et B4 et ce en conformité avec les circulaires de la BCT.

Les agios relatifs aux impayés compensés par les plus values de remplacement sont généralement réservés pour la partie non couverte par les règlements des nouveaux repreneurs.

5. Titres de participation

Les prises de participation sont initialement comptabilisées au coût, frais d'acquisition exclus. A la date de clôture, les titres de participation sont évalués à leur valeur d'usage (déterminée en fonction de plusieurs facteurs tels que la valeur de marché, l'actif net, les résultats et les perspectives de rentabilité de la société émettrice, la conjoncture économique et l'utilité procurée à l'ATL). Les moins-values par rapport au coût font l'objet de provisions pour dépréciation ; les plus-values ne sont pas prises en compte.

Les dividendes des titres de participation sont comptabilisés en produits sur la base de la décision de l'assemblée générale statuant sur la répartition des résultats de la société dans laquelle la participation est détenue.

6. Charges reportées

En règle générale, les charges engagées par l'ATL au cours d'un exercice sont en totalité imputées à cet exercice.

Toutefois, les charges pouvant avoir un impact bénéfique sur les résultats futurs sont portées à l'actif du bilan sous la rubrique « Autres actifs non courants », puis résorbées selon une méthode et sur une période permettant le meilleur rattachement des charges aux produits.

Ainsi, les charges financières différées (commission d'émission d'emprunts) sont résorbées sur la période de remboursement de l'emprunt.

7. Emprunts

Le principal des emprunts obtenus est comptabilisé, pour la partie débloquée au passif du bilan sous la rubrique des passifs non courants. La partie à échoir dans un délai inférieur à une année est reclassée parmi les passifs courants.

Les dettes libellées en monnaies étrangères sont converties en dinars, selon le taux de change du déblocage. Le risque de fluctuation du taux de change fait l'objet d'une couverture auprès du fond national de garantie géré par la Compagnie de réassurances « Tunis – Ré ».

A partir de 2006, les dettes libellées en monnaies étrangères sont actualisées au cours de change à la date de clôture. Les différences de change, pertes ou profits, sont imputées sur le résultat de l'exercice par application de la norme comptable internationale IAS 21 « Effet des variations des cours des monnaies étrangères ».

Parallèlement, le contrat de couverture, conclu avec Tunis-Ré, contre les fluctuations du taux de change est comptabilisé en tant qu'instrument de couverture, selon la norme comptable internationale IAS 39. Il est ensuite évalué à sa juste-valeur qui correspond au risque de change encouru et estimé à la date de clôture.

8. Présentation des états financiers

Afin d'améliorer la présentation de la situation financière de l'ATL et des résultats de ses opérations conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie, certains changements de méthodes de présentation ont été opérés. Dans un objectif de comparabilité, certaines données de l'exercice 2005 ont été retraitées (ou reclassifiées). Les notes 9, 10, 12 et 15 présentées au niveau des états financiers, résument les principaux retraitements effectués.

NOTE N°3 : FAITS MARQUANTS DE L'EXERCICE

Les faits marquants de l'exercice 2006 se résument comme suit :

1. Une amélioration du revenu net de leasing qui a passé de 8 200 KDT en 2005 à 8 919 KDT en 2006, soit une augmentation de 719 KDT (8,76%) due principalement à l'augmentation des produits d'exploitation et à la maîtrise des charges financières.
2. Une évolution à la baisse des charges d'exploitation qui ont passé de 6 494 KDT en 2005 à 5 857 KDT en 2006, soit une diminution de 636 KDT (-9,8%) provenant essentiellement de l'allègement des charges du personnel pour un montant de 342 KDT et des provisions nettes pour dépréciation des créances clients pour un montant de 209 KDT.
3. Un bénéfice net de 2 287 KDT en 2006, enregistrant ainsi un accroissement de 977 KDT (75%) par rapport à l'exercice précédent.
4. Une radiation de certaines créances clients (*write-off*) pour un montant global de 1 306 KDT, totalement provisionnées.
5. Un contrôle fiscal approfondi de tous les impôts et taxes au titre des exercices 2003, 2004 et 2005. La notification des résultats dudit contrôle, est adressée à l'ATL, le 24 avril 2007, qui se réserve le droit de répondre aux chefs de redressement évoqués dans les délais réglementaires. L'ATL a constitué, également, depuis quelques années des provisions pour risques et charges de l'ordre de 230 KDT pour couvrir les risques fiscaux et sociaux éventuels.

ARAB TUNISIAN LEASE
(ATL)

NOTE N°4 : IMMOBILISATIONS PROPRES CORPORELLES ET INCORPORELLES

	Immobilisations brutes				Amortissements				Valeurs nettes au	
	Soldes au 31/12/2005	Entrées 2006	Sorties 2006	Soldes au 31/12/2006	Soldes au 31/12/2005	Entrées 2006	Sorties 2006	Soldes au 31/12/2006	31/12/2006	31/12/2005
Logiciels informatiques	114 727	13 216	-	127 943	109 707	4 607	-	114 314	13 630	5 020
Immobilisations incorporelles encours	-	7 245	-	7 245	-	-	-	-	7 245	-
Total des immobilisations incorporelles	114 727	20 461	0	135 188	109 707	4 607	0	114 314	20 875	5 020
Terrains	14 250			14 250	-	-	-	-	14 250	14 250
Constuctions	3 269 825			3 269 825	270 979	73 547		344 526	2 925 299	2 998 846
Matériel de transport	592 804			592 804	218 327	113 890		332 217	260 587	374 477
Autre matériel d'exploitation	3 614			3 614	1 885	362		2 247	1 367	1 729
Matériel informatique	418 744	22 981		441 725	336 265	37 761		374 025	67 700	82 480
Equipements de bureaux	354 509	7 962	10 563	351 908	175 172	32 871	7 869	200 175	151 733	179 337
Installations générales, agencements et aménagement divers	441 670	16 025		457 695	158 258	54 082		212 340	245 354	283 412
Immobilisations corporelles encours	6 000	-	6 000	-	-	-	-	-	-	6 000
Total des immobilisations corporelles	5 101 417	46 968	16 563	5 131 822	1 160 887	312 512	7 869	1 465 530	3 666 291	3 940 530
Total des immobilisations corporelles et incorporelles en DT	5 216 144	67 429	16 563	5 267 010	1 270 593	317 119	7 869	1 579 844	3 687 166	3 945 550

ARAB TUNISIAN LEASE
(ATL)

NOTE N°5 : IMMOBILISATIONS EN LEASING

(en DT)

	Valeur Brute	Amortissements	Provisions	Valeur Nette
Soldes au 31 décembre 2005	308 546 521	176 994 053	3 000 011	128 552 458
Ajouts de la période :	82 756 465	65 059 268	3 886 867	13 810 330
- Investissements	80 001 640	62 363 855	-	17 637 785
- Relocations	2 754 825	2 695 413	-	59 412
- Provisions	-	-	3 886 867	-3 886 867
Retraits de la période :	-56 687 597	-49 783 720	-3 000 011	-6 903 877
- Cessions à la valeur résiduelle	-38 352 152	-38 121 664	-	-230 488
- Cessions anticipées	-8 915 211	-5 503 256	-	-3 411 955
- Transfert (cessions)	-3 604 098	-3 004 071	-	-600 027
- Sortie suite à la radiation des créances	-867 552	-789 089	-	-78 463
- Relocations	-4 948 584	-2 365 641	-	-2 582 943
- Reprise de provisions	-	-	-3 000 011	3 000 011
Soldes au 31 décembre 2006	334 615 389	192 269 600	3 886 867	138 458 922

**ARAB TUNISIAN LEASE
(ATL)**

NOTE N°6 : IMMOBILISATIONS FINANCIERES

	Solde au 31 décembre 2006	Solde au 31 décembre 2005
Titres de participation :	8 247 166	7 301 756
- Montant brut	8 537 692	7 525 282
- Moins : provisions	-290 526	-223 526
Prêts au personnel :	449 441	482 855
- Montant brut	485 853	482 855
- Moins : provisions	-36 412	-
Dépôts et cautionnements	6 000	6 000
Autres	-	29 996
TOTAL EN DT	8 702 606	7 820 606

**ARAB TUNISIAN LEASE
(ATL)**

NOTE N°6-1 : IMMOBILISATIONS FINANCIERES (Suite)

PARTICIPATIONS	Nombre d'actions	valeur nominale	Montant brut	Provisions	Montant net
PARTICIPATIONS DIRECTES :			2 609 812	-71 726	2 538 086
- ARAB TUNISIAN INVEST -SICAF	20 000	10	166 055	0	166 055
- SARI	9 900	100	1 143 757	-71 726	1 072 031
- UNIFACTOR	200 000	5	1 000 000	0	1 000 000
- SICAR INVEST	-	-	300 000	0	300 000
CONVENTIONS DE PORTAGE :			2 557 880	-218 800	2 339 080
- SOCIETE NOUR EL KANTAOUI	1 518	100	151 800	-151 800	0
- SOCIETE FLEXOPRINT	267	500	67 000	-67 000	0
- SOCIETE DINDY	16 000	-	89 080	0	89 080
- SOCIETE HASDRUBAL THALASSA	500	1 000	500 000	0	500 000
- SOCIETE BOUJBEL VACPA	5 000	100	500 000	0	500 000
- SOCIETE NAWEL INTERPLASTIC	1 000	100	100 000	0	100 000
- SOCIETE SOCOTRAP	2 000	100	200 000	0	200 000
- HOTEL LES OLIVIERS	40 000	5	200 000	0	200 000
- SOCIETE LA KOKET	4 000	100	400 000	0	400 000
- LA SOCIETE TOURISME BALNEAIRE ET SAHARIEN	35 000	10	350 000	0	350 000
FONDS DONNES EN GESTION POUR COMPTE :			1 570 000	0	1 570 000
- SICAR INVEST	-	-	785 000	0	785 000
- ATD SICAR	-	-	785 000	0	785 000
PLACEMENTS REMUNERES :			1 800 000	0	1 800 000
- COTIF SICAR	-	-	1 800 000	0	1 800 000
TOTAL GENERAL			8 537 692	-290 526	8 247 166

**ARAB TUNISIAN LEASE
(ATL)**

NOTE N°7 : CLIENTS ET COMPTES RATTACHES

	Solde au 31 décembre 2006	Solde au 31 décembre 2005
Valeur brute :	13 547 826	17 029 275
- Créances ordinaires	13 433 177	16 975 755
- Créances - effets impayés	-	53 520
- Créances-assurance matériel en leasing	82 173	-
- Clients factures à établir	32 476	-
Provisions agios et intérêts réservés :	-10 477 087	-11 229 821
- Provisions pour dépréciation	-8 546 336	-8 865 793
- Agios et intérêts réservés	-1 930 750	-2 364 028
TOTAL EN DT	3 070 739	5 799 454

L'ATL a procédé en 2006 à la radiation de certaines créances de son bilan (*write-off*). Il s'agit de 69 clients pour un montant global de 1 306 247 DT (*pour de plus amples détails, voir Note n°22*).

**ARAB TUNISIAN LEASE
(ATL)**

NOTE N°8 : AUTRES ACTIFS COURANTS

	Solde au 31 décembre 2006	Solde au 31 décembre 2005
Fournisseurs débiteurs :	-	-
- Avance Afrique Auto (1)	411 500	-
- Moins : provisions	-411 500	-
Etat (actif) :	508 042	796 523
- Acomptes provisionnels	424 592	539 952
- Report de TVA gelée	82 178	246 533
- Retenues à la source	10 293	19 058
- Moins : provisions	-9 020	-9 020
Personnel et comptes rattachés :	91 698	91 711
- Prêts à moins d'un an	95 986	90 065
- Avances et acomptes	5 912	4 991
- Moins : provisions	-10 200	-3 346
Autres débiteurs :	5 869	90 183
- Avance à Unifactor	92 478	92 478
- Moins : provisions	-92 478	-
- Autres débiteurs divers	48 970	28 283
- Moins : provisions	-43 101	-30 578
Comptes de régularisation actif :	50 185	209 366
- Produits à recevoir	47 129	171 516
- Charges constatées d'avance	3 056	37 850
TOTAL EN DT	655 795	1 187 784

(1) Ce montant correspond à un règlement effectué au profit du fournisseur Afrique Auto, relatif au financement de certains contrats de leasing. A la date d'arrêté des états financiers, les biens objet du financement ne sont pas encore livrés et ce à défaut d'autorisation de mise en circulation.

**ARAB TUNISIAN LEASE
(ATL)**

NOTE N°9 : AUTRES ACTIFS FINANCIERS

	Solde au 31 décembre 2006	Solde au 31 décembre 2005
Instrument de couverture contre le risque de change	2 944 294	1 003 111
Intérêts courus :	250 684	215 482
- Montant brut	344 543	313 682
- Moins : provisions	-93 859	-98 200
TOTAL EN DT	3 194 978	1 218 592

A partir de 2006, le contrat de couverture, conclu avec Tunis-Ré, contre les fluctuations du taux de change est comptabilisé en tant qu'instrument de couverture, selon la norme comptable IAS 39. Il est ensuite évalué à sa juste-valeur qui correspond au risque de change encouru et estimé à la date de clôture. Les données de l'exercice 2005 ont été retraitées en pro forma pour le besoin de la comparaison.

Le montant des provisions porte sur des intérêts de portage de la société Nour El Kantaoui non encore servis à l'ATL.

**ARAB TUNISIAN LEASE
(ATL)**

NOTE N°10 : LIQUIDITES ET EQUIVALENTS DE LIQUIDITES

	Solde au 31 décembre 2006	Solde au 31 décembre 2005
Banques	577 241	1 775 190
Caisses	9 500	9 500
Chèques à encaisser	1 626 138	-
TOTAL EN DT	2 212 879	1 784 690

Les données de 2005 ont été retraitées en pro forma pour tenir compte de la compensation des soldes débiteurs et créditeurs des comptes bancaires à échelle d'intérêt unique, ouverts auprès de l'ATB et de la BNA.

ARAB TUNISIAN LEASE
(ATL)

NOTE N°11 : TABLEAU DE MOUVEMENTS DES CAPITAUX PROPRES

(en DT)

	Capital social	Réserve légale	Autres réserves	Résultats reportés	Résultat de l'exercice	Total en DT
Soldes au 31 décembre 2005	10 000 000	1 000 000	9 241 820	1 511 245	1 310 217	23 063 282
Affectation du résultat de l'exercice 2005	-	-	-	1 310 217	-1 310 217	-
Dividendes versés sur le bénéfice de 2005	-	-	-	-1 300 000	-	-1 300 000
Résultat de l'exercice 2006	-	-	-	-	2 287 139	2 287 139
Soldes au 31 décembre 2006	10 000 000	1 000 000	9 241 820	1 521 461	2 287 139	24 050 420

ARAB TUNISIAN LEASE
(ATL)

NOTE N°11-1 : RESULTAT PAR ACTION
(Montants exprimés en dinars)

Bénéfice 2005	1 310 217
Bénéfice 2006	2 287 139
Nombre d'actions	1 000 000
Bénéfice par action 2005	1,310
Bénéfice par action 2006	2,287

ARAB TUNISIAN LEASE
(ATL)

NOTE N°12 : EMPRUNTS

	MONTANTS AU 31 DECEMBRE 2006					MONTANTS AU 31 DECEMBRE 2005				
	Emprunts courants			Emprunts	Total	Emprunts courants			Emprunts	Total
	Principal	Intérêts courus	Total	non courants	Général	Principal	Intérêts courus	Total	non courants	Général
Emprunts obligataires	20 020 000	3 177 402	23 197 402	55 000 000	78 197 402	22 020 000	3 072 478	25 092 478	45 020 000	70 112 478
Emprunts auprès d'établissements	2 478 959	372 065	2 851 024	35 337 028	38 188 052	872 868	355 581	1 228 449	35 874 728	37 103 177
financiers étrangers (crédits directs)										
- Crédit direct-BEI	1 606 091	271 898	1 877 988	32 282 327	34 160 316	-	236 352	236 352	31 947 235	32 183 586
- Crédit rétrocédé par l'Etat- EXIMBANK	709 492	82 336	791 827	2 483 222	3 275 049	709 492	97 620	807 112	3 192 713	3 999 825
- Crédit rétrocédé par l'Etat- BIRD	163 376	17 832	181 208	571 479	752 687	163 376	21 609	184 985	734 780	919 766
Emprunts auprès d'établissements financiers tunisiens (BNA)						500 000	2 143	502 143		502 143
Total des emprunts bancaires	2 478 959	372 065	2 851 024	35 337 028	38 188 052	1 372 868	357 724	1 730 592	35 874 728	37 605 320
Billets de trésorerie	1 200 000		1 200 000		1 200 000	3 400 000		3 400 000		3 400 000
Total en DT	23 698 959	3 549 467	27 248 426	90 337 028	117 585 453	26 792 868	3 430 202	30 223 071	80 894 728	111 117 798

A partir de 2006, les dettes libellées en monnaies étrangères sont actualisées au cours de change à la date de clôture. Les différences de change, pertes ou profits, sont imputées sur le résultat de l'exercice par application de la norme comptable IAS 21 « Effet des variations des cours des monnaies étrangères ». Ainsi, les données comparatives de l'exercice 2005 ont été retraitées en pro forma.

Parallèlement, le contrat de couverture, conclu avec Tunis-Ré, contre les fluctuations du taux de change est comptabilisé en tant qu'instrument de couverture, selon la norme comptable IAS 39. Il est ensuite évalué à sa juste-valeur qui correspond au risque de change encouru et estimé à la date de clôture.

**ARAB TUNISIAN LEASE
(ATL)**

NOTE N°13: FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHES

	Solde au 31 décembre 2006	Solde au 31 décembre 2005
Fournisseurs de leasing :	11 164 381	9 275 439
- Fournisseurs ordinaires	3 431 622	3 278 181
- Fournisseurs effets à payer	7 732 759	5 997 257
Autres fournisseurs :	274 202	182 107
- BIAT Assurance	118 792	36 386
- Divers fournisseurs	155 410	145 721
TOTAL EN DT	11 438 584	9 457 545

**ARAB TUNISIAN LEASE
(ATL)**

NOTE N°14 : AUTRES PASSIFS COURANTS

	Solde au 31 décembre 2006	Solde au 31 décembre 2005
Produits constatés d'avance :	4 234 786	4 235 202
- Produits de leasing	4 230 786	4 235 202
- Autres produits	4 000	-
Avances et acomptes reçus des clients	602 248	679 550
Etat impôts et taxes :	902 494	578 839
- Impôt sur les sociétés	703 886	471 769
- Autres impôts et taxes	198 608	107 070
Personnel :	445 569	400 232
- Bonus et primes de bilan à payer	348 749	288 791
- Congés à payer	96 820	111 441
Créditeurs divers	270 477	134 592
Autres charges à payer	142 930	175 179
Organismes de sécurité sociale	99 468	192 027
Compte d'attente passif	8 004	-
TOTAL EN DT	6 705 977	6 395 622

Les produits de leasing constatés d'avance correspondent à la quote-part des loyers facturés aux clients (preneurs) en 2006 et se rattachant à l'exercice 2007.

**ARAB TUNISIAN LEASE
(ATL)**

NOTE N°15 : CONCOURS BANCAIRES ET AUTRES PASSIFS FINANCIERS

	Solde au 31 décembre 2006	Solde au 31 décembre 2005
Echéances à moins d'un an sur :	23 698 959	26 792 868
- Emprunts obligataires	20 020 000	22 020 000
- Crédits bancaires	2 478 959	1 372 868
- Billets de trésorerie	1 200 000	3 400 000
Intérêts courus sur :	3 549 467	3 430 202
- Emprunts obligataires	3 177 402	3 072 478
- Crédits bancaires	372 065	357 724
Concours bancaires	178 594	176 203
Autres	1 000	3 000
TOTAL EN MDT	27 428 020	30 402 274

Les données de 2005 ont été retraitées en pro forma pour tenir compte de la compensation des soldes débiteurs et créditeurs des comptes bancaires à échelle d'intérêt unique, ouverts auprès de l'ATB et de la BNA.

**ARAB TUNISIAN LEASE
(ATL)**

NOTE N°16 : PRODUITS D'EXPLOITATION

	Exercice clos le 31 décembre 2006	Exercice clos le 31 décembre 2005
Revenus bruts de leasing :	80 409 358	75 701 770
- Loyers de leasing	79 937 453	75 420 295
- Produits sur cession des immobilisations en leasing	304 577	177 089
- Frais de dossiers	118 641	52 016
- Frais de rejet	48 687	52 369
Intérêts de retard et autres produits d'exploitation :	600 921	655 379
- Intérêts de retard	430 781	499 552
- Produits accessoires	43 078	43 543
- Autres produits d'exploitation	127 061	112 284
Régularisations des revenus :	-64 806 373	-60 842 959
- Dotations aux amortissements des immobilisations en leasing	-65 065 917	-60 733 617
- Variation des produits réservés	173 997	-48 935
- Variation des intérêts de retard réservés	85 547	-60 407
TOTAL EN DT	16 203 907	15 514 190

**ARAB TUNISIAN LEASE
(ATL)**

NOTE N°17 : CHARGES FINANCIERES NETTES

	Exercice clos le 31 décembre 2006	Exercice clos le 31 décembre 2005
Intérêts sur emprunts obligataires	4 925 429	5 373 526
Intérêts sur crédits bancaires	1 470 899	1 172 131
Commissions Tunis - Ré sur crédits BEI	928 324	505 298
Intérêts intercalaires	157 799	158 532
Intérêts sur billets de trésorerie	256 923	440 385
Intérêts sur certificats de leasing	-	148 313
Commissions et frais sur émission d'emprunts	3 957	37 860
Intérêts sur comptes courants	12 032	16 275
TOTAL EN DT	7 755 363	7 852 320

**ARAB TUNISIAN LEASE
(ATL)**

NOTE N°18 : PRODUITS DES PLACEMENTS

	Exercice clos le 31 décembre 2006	Exercice clos le 31 décembre 2005
Intérêts de portage	116 804	169 590
Revenus des bons du Trésor	127 193	33 504
Dividendes	79 000	157 100
Revenus des fonds gérés	57 609	91 173
Revenus des placements gérés (COTIF)	82 302	78 300
Jetons de présence	7 750	9 306
TOTAL EN DT	470 658	538 973

ARAB TUNISIAN LEASE
(ATL)

NOTE N°19 : CHARGES DE PERSONNEL

	Exercice clos le 31 décembre 2006	Exercice clos le 31 décembre 2005
Salaires et compléments de salaires	1 188 053	1 388 393
Bonus et prime de bilan	270 232	244 372
Charges sociales	256 914	369 783
Autres charges de personnel	157 632	212 104
TOTAL EN DT	1 872 831	2 214 651

**ARAB TUNISIAN LEASE
(ATL)**

NOTE N°20 : AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION

	Exercice clos le 31 décembre 2006	Exercice clos le 31 décembre 2005
Honoraires et autres rémunérations	279 687	277 169
Achats d'exploitation (carburants, traites, etc.)	179 453	173 732
Impôts et taxes	140 454	136 714
Publicité, publications et relations publiques	96 280	93 413
Frais postaux et de télécommunication	94 559	94 681
Services bancaires et assimilés	94 343	110 810
Frais d'entretien, nettoyage et gardiennage	79 125	76 962
Cotisations APB	55 246	20 349
Loyers et charges locatives	50 035	49 291
Frais de gestion des valeurs mobilières	30 269	35 401
Autres charges d'exploitation	135 918	177 825
TOTAL EN DT	1 235 369	1 246 347

**ARAB TUNISIAN LEASE
(ATL)**

NOTE N°21 : DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS

	Exercice clos le 31 décembre 2006	Exercice clos le 31 décembre 2005
Dotations aux amortissements des immobilisations incorporelles	4 607	2 361
Dotations aux amortissements des immobilisations corporelles	312 512	303 105
Dotations aux résorptions des charges à répartir	142 872	165 540
TOTAL EN DT	459 992	471 006

**NOTE N°22 : DOTATIONS NETTES AUX PROVISIONS ET RESULTAT
DES CREANCES RADIEES**

	Exercice clos le 31 décembre 2006	Exercice clos le 31 décembre 2005
Dotations aux provisions pour dépréciation des créances	3 684 048	3 294 704
Reprise sur provisions pour dépréciation des créances	-1 984 135	-974 019
Résultat de la radiation des créances :	-	
- Pertes sur créances radiées	-1 306 247	-
- Reprise des provisions sur créances radiées	1 132 514	-
- Reprise des agios réservés sur créances radiées	173 639	-
- Reprise des intérêts réservés sur créances radiées	94	-
Dotations aux provisions pour dépréciation d'autres actifs courants	468 782	-
Reprises sur provisions pour dépréciation d'autres actifs courants	-6 856	-
Dotations aux provisions pour risques et charges	60 000	140 000
Reprises sur provisions pour risques et charges	-	-30 000
TOTAL EN DT	2 221 839	2 430 685

**ARAB TUNISIAN LEASE
(ATL)**

NOTE N°23 : TABLEAU DE DETERMINATION DU RESULTAT FISCAL

	Exercice clos le 31 décembre 2006
Bénéfice comptable avant impôt	2 991 025
Réintégrations :	4 833 772
- Provisions pour dépréciation des clients	4 108 072
- Provisions non déductibles	171 759
- Provisions pour congés à payer	96 820
- Charges non déductibles de l'exercice :	364 556
- <i>Jetons de présence</i>	98 750
- <i>Cadeaux, réceptions et frais de spectacle</i>	47 160
- <i>Charges sur voitures de tourisme supérieur à 9 CV</i>	26 669
- <i>Autres charges non déductibles</i>	191 977
- Régularisation des amortissements fiscaux (loi n°2000-101)	92 565
Déductions :	197 297
- Provisions pour congés à payer	111 441
- Reprises sur provisions pour risques	6 856
- Dividendes reçus	79 000
- Revenus des valeurs mobilières (dividendes reçus)	-
Bénéfice fiscal avant imputation des reports déficitaires	7 627 500
Bénéfice fiscal	7 627 500
<i>Dotations aux provisions pour créances douteuses</i>	<i>4 108 072</i>
Bénéfice imposable avant réinvestissements exonérés	3 519 428
Réinvestissements exonérés :	1 520 000
- ATD SICAR	1 420 000
- TBS	100 000
Bénéfice imposable	1 999 428
Impôt sur les sociétés 35%	699 800
Minimum d'impôt	703 886

**ARAB TUNISIAN LEASE
(ATL)**

NOTE N°24 : TABLEAU DES SOLDES INTERMEDIAIRES DE GESTION
(Montants exprimés en dinars)

	Exercice clos le 31 décembre 2006	Exercice clos le 31 décembre 2005
Revenus de leasing	80 409 358	75 701 770
Dotations aux amortissements des immobilisations en leasing	-65 065 917	-60 733 617
Revenus nets de leasing	15 343 442	14 968 153
Intérêts de retard et autres produits d'exploitations	600 921	655 379
Variation des produits réservés	173 997	-48 935
Variation des intérêts de retard réservés	85 547	-60 407
Charges financières nettes	-7 755 363	-7 852 320
MARGE COMMERCIALE (PNB)	8 448 544	7 661 870
Produits des placements	470 658	538 973
Charges de personnel	-1 872 831	-2 214 651
Autres charges d'exploitation	-1 235 369	-1 246 347
EXCEDENT BRUT D'EXPLOITATION	5 811 002	4 739 845
Autres gains ordinaires	163 434	186 393
Dotations aux amortissements sur immobilisations propres	-459 992	-471 006
Dotations aux provisions pour risques sur la clientèle et résultat de radiation des créances	-2 221 839	-2 430 685
Dotations aux provisions pour dépréciation des titres	-67 000	-130 686
Autres pertes ordinaires	-234 581	-111 875
Impôt sur les sociétés	-703 886	-471 769
RESULTAT NET DE L'EXERCICE	2 287 139	1 310 217

ARAB TUNISIAN LEASE
(ATL)

NOTE N°25 : TABLEAU DES ENGAGEMENTS HORS BILAN

	31 décembre 2006	31 décembre 2005
1. ENGAGEMENTS DONNES		
- Accords de financement prêts à mettre en force	11 272 431	6 231 929
<i>Total en DT</i>	11 272 431	6 231 929
2. ENGAGEMENTS RECUS		
- Hypothèques reçues	9 783 938	14 638 335
- Dépôts affectés	1 200 000	-
- Intérêts à échoir sur crédits leasing	16 777 246	15 666 620
<i>Total en DT</i>	27 761 184	30 304 955
3. ENGAGEMENTS RECIPROQUES		
- Crédits consentis non encore versés	45 156	850 370
- Opérations de portage	1 947 537	1 945 470
<i>Total en DT</i>	1 992 693	2 795 840

ARAB TUNISIAN LEASE
(ATL)

NOTE N°26 : ENCAISSEMENTS AUTRES QUE LEASING

	Exercice clos le 31 décembre 2006	Exercice clos le 31 décembre 2005
- Remboursement Bons du Trésor	0	23 950 460
- Remboursement pensions à terme	47 900 000	3 200 000
- Divers encaissements	327 222	290 085
Total en DT	48 227 222	27 440 545

NOTE N°27 : DECAISSEMENTS AUTRES QUE LEASING

	Exercice clos le 31 décembre 2006	Exercice clos le 31 décembre 2005
- Frais et commissions bancaires sur encaissement ou retour	116 097	218 588
- Frais et commissions divers sur emprunts obligataires	225 957	134 907
- Souscription Bons du Trésor	0	23 503 870
- Divers décaissements	1 643 653	1 583 321
- Enregistrement	261 236	187 217
- Souscription pension à terme	47 900 000	1 500 000
Total en DT	50 146 943	27 127 903

NOTE N°28 : DECAISSEMENTS PERSONNEL

	Exercice clos le 31 décembre 2006	Exercice clos le 31 décembre 2005
- Crédits	119 365	174 423
- Salaires	918 348	1 191 298
Total en DT	1 037 713	1 365 721

**ARAB TUNISIAN LEASE
(ATL)**

NOTE N°29 : INTERETS PAYES

	Exercice clos le 31 décembre 2006	Exercice clos le 31 décembre 2005
- Agios débiteurs	12 040	14 329
- Intérêts sur Billets de Trésorerie	65 905	375 433
- Intérêts sur crédit BEI	2 118 559	1 090 447
- Intérêts sur crédits MT	15 799	262 564
- Intérêts sur emprunts obligataires	4 877 270	4 829 612
- Intérêts sur crédit EXIM	203 748	242 561
- Intérêts sur crédit BIRD	46 896	55 979
- Intérêts intercalaires	0	190 125
- Intérêts sur Certificats de Leasing	0	16 954
Total en DT	7 340 217	7 078 004

NOTE N°30 : INTERETS PERCUS

	Exercice clos le 31 décembre 2006	Exercice clos le 31 décembre 2005
- Agios créditeurs	31 828	45 734
- Intérêts sur Bons du Trésor	101 754	28 643
- Intérêts sur pensions à terme	0	2 400
- Intérêts sur portage	64 800	54 000
Total en DT	198 382	130 777

NOTE N°31 : IMPOTS ET TAXES PAYES A L'ETAT

	Exercice clos le 31 décembre 2006	Exercice clos le 31 décembre 2005
- Acomptes provisionnels	243 115	405 521
- Déclaration IS	21 771	69 867
- Déclarations CNSS	472 595	409 453
- Déclarations mensuelles d'impôt	2 846 134	4 227 867
- Autres	3 915	1 632
Total en DT	3 587 530	5 114 340

**ARAB TUNISIAN LEASE
(ATL)**

NOTE N°32 :DECAISSEMENTS PROVENANT DE L'ACQUISITION DES IMMO PROPRES

	Exercice clos le 31 décembre 2006	Exercice clos le 31 décembre 2005
- Agencements, Aménagements et installations	18 143	21 641
- Matériel informatique	27 603	52 685
- Matériel de transport	0	87 193
- Matériel et mobilier de bureau	769	5 350
Total en DT	46 515	166 869

NOTE N°33 :ENCAISSEMENTS PROVENANT DES EMPRUNTS

	Exercice clos le 31 décembre 2006	Exercice clos le 31 décembre 2005
- Encaissement billet de trésorerie	40 372 858	17 395 907
- Encaissement certificat de leasing	0	6 000 000
- Encaissement crédit BEI	0	17 273 100
- Encaissement crédit MT	0	9 000 000
- Encaissement emprunts obligataires	30 000 000	15 000 000
Total en DT	70 372 858	64 669 007

NOTE N°34 : REMBOURSEMENT DES EMPRUNTS

	Exercice clos le 31 décembre 2006	Exercice clos le 31 décembre 2005
- Remboursement billets de trésorerie	42 700 000	18 400 000
- Remboursement crédit BIRD	163 309	163 305
- Remboursement certificat de leasing	0	13 000 000
- Remboursement crédit MT	500 000	13 800 100
- Remboursement emprunts obligataires	21 112 528	21 788 320
- Remboursement crédit EXIM	709 499	709 491
Total en DT	65 185 336	67 861 216

**CLASSEMENT DES ACTIFS DE LA SOCIETE ARAB TUNISIAN LEASE
EN FONCTION DES RISQUES ENCOURUS ET CALCUL DU RATIO DE
COUVERTURE DE CES RISQUES AU 31 DECEMBRE 2006**

Arab Tunisian Lease : Classement des actifs en fonction des risques encourus

Rubriques	Engagements	Ajustements	Quotité	Risques encourus
Immobilisations incorporelles nettes	20 875		100%	20 875
Immobilisations utilisées par la société nettes	3 666 292		100%	3 666 292
Immobilisations destinées à la location nettes	138 458 921		91%	126 003 187
Encours immobiliers	17 367 923	-1 200 000	50%	8 083 962
Encours mobiliers	121 510 386	2 608	100%	121 512 994
Immobilisations en cours	45 146		100%	45 146
Quote-part Amortissement 2006	3 422 333			
Quote-part Produits constatés d'avance		-4 230 786		
Quote-part nette (Eng. Pondérés à 50%)		-87 168	50%	-43 584
Quote-part nette (Eng. Pondérés à 100%)		-721 285	100%	-721 285
Provisions sur encours immobiliers	-2 025 643		50%	-1 012 822
Provisions sur encours mobiliers	-1 861 224		100%	-1 861 224
Immobilisations financières nettes	8 702 607		100%	8 702 607
Portefeuille de participations	8 537 692		100%	8 537 692
Provisions	-290 526		100%	-290 526
Autres Immobilisations financières	491 853		100%	491 853
Provisions sur autres immobilisations financières	-36 412		100%	-36 412
Autres actifs non courants	306 410		0%	0
Clients et comptes rattachés nets	3 070 740		78%	2 408 943
Impayés (immobilier)	2 002 059	-83 808	50%	959 126
Impayés (mobilier)	11 339 696	-426 298	100%	10 913 398
Couverture sur impayés (immobilier)	-1 614 869		50%	-807 435
Couverture sur impayés (mobilier)	-8 770 795		100%	-8 770 795
Autres créances	206 071		100%	206 071
Provisions sur autres créances	-91 422		100%	-91 422
Autres actifs courants nets	655 794		21%	138 781
Opérations avec l'Etat	517 013		0%	0
Débiteurs divers	705 080		100%	705 080
Provisions sur débiteurs divers	-566 299		100%	-566 299
Autres actifs financiers	3 194 978		8%	250 684
Instruments de couverture contre le risque de change	2 944 294		0%	0
Intérêts courus	250 684		100%	250 684
Liquidités et équivalents de liquidités	2 212 879		75%	1 662 568
Caisse	9 500		0%	0
Placements auprès des banques tunisiennes	577 241		20%	115 448
Valeurs à l'encaissement (immobilier)	158 036		50%	79 018
Valeurs à l'encaissement (mobilier)	1 468 102		100%	1 468 102
TOTAL ACTIFS	160 289 496		89%	142 853 937
Contrats signés non mis en force (immobilier)	825 000		50%	412 500
Contrats signés non mis en force (mobilier)	10 402 285		100%	10 402 285
ENGAGEMENTS HORS BILAN	11 227 285		96%	10 814 785
TOTAL ENGAGEMENTS	171 516 781		90%	153 668 722

Arab Tunisian Lease : Ratio de couverture des risques au 31 décembre 2006

FONDS PROPRES	
Capital	10 000 000
Réserves	10 241 820
Report à nouveau (CR)	1 454 121
Résultats non distribués de l'exercice	2 287 139
Rachat d'actions propres	0
Non valeurs nettes de résorptions	-306 410
Effets Modifications Comptables	67 341
Dividendes à distribuer	-1 500 000
TOTAL FONDS PROPRES	22 244 011

TOTAL RISQUES ENCOURUS PONDERES	153 668 722
--	--------------------

TOTAL FONDS PROPRES	22 244 011
----------------------------	-------------------

RATIO DE COUVERTURE DES RISQUES	14,48 %
--	----------------

Analyses supplémentaires effectuées sur les comptes de l'Arab Tunisian Lease conformément aux circulaires de la Banque Centrale de Tunisie

- Synthèse de l'évaluation des engagements de l'Arab Tunisian Lease
- Etat des engagements supérieurs à 100.000 DT et leur classement
- Etat des engagements inférieurs à 100.000 DT et leur classement
- Etat des engagements des groupes de sociétés et classement des sociétés y appartenant
- Division et couverture des risques entre les relations conformément aux dispositions des paragraphes 1 et 2 de l'article 1 de la circulaire de la Banque Centrale de Tunisie n° 24-91
- Division et couverture des risques entre les groupes de sociétés conformément à l'article 2 de la circulaire de la Banque Centrale de Tunisie n° 24-91